

ARRONDISSEMENTS D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE ET
DE VILLERAY—SAINT-MICHEL—PARC-EXTENSION

Construction d'une conduite d'eau principale sous le boulevard Crémazie, entre les rues Clark et Saint-Urbain

Début des travaux de creusage le 1^{er} octobre 2020

Dans le cadre des travaux de construction et de remplacement de conduites dans la rue Clark, le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Urbain, la Ville de Montréal entamera les travaux de creusage sous le boulevard Crémazie dès le 1^{er} octobre, et ce, jusqu'en décembre 2020.

Nature des travaux

Les activités d'excavation à l'explosif au puits d'accès étant terminées, la Ville est maintenant prête à creuser sous le boulevard Crémazie afin d'y construire une nouvelle conduite d'eau principale qui sécurisera l'alimentation en eau potable et la protection incendie des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Montréal-Nord.

Afin de réaliser les travaux sans tranchée, la technique du microtunnelier a été retenue pour forer sous le boulevard Crémazie et l'autoroute métropolitaine, diminuant ainsi les travaux en surface et les entraves. Le microtunnelier débutera sa course au puits d'accès sud, à l'angle des rues Clark et Saint-Urbain, dans l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension, pour en ressortir au puits nord qui est situé sur la rue Clark, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

Le microtunnelier est opéré à partir d'un poste de pilotage situé en surface. Cet équipement permet de forer dans le roc et d'installer une gaine d'acier dans laquelle sera mise en place la nouvelle conduite principale. Lors du forage, de la boue à base de bentonite est injectée à l'avant du microtunnelier et l'extraction des déblais est assurée par la circulation de cette boue qui, une fois en surface, est traitée pour être séparée des solides. Les déblais solides sont alors transportés hors site dans des camions et la boue est réutilisée pour la suite des opérations.

Bruits et vibrations

En lui-même, le creusage par microtunnelier émet peu de bruits et de vibrations. C'est plutôt l'unité de marinage séparant la boue à base de bentonite du roc excavé, le transport par camion des déblais ainsi que l'usage de génératrices assurant le fonctionnement de pompes d'assèchement à l'intérieur du puits d'accès qui pourraient occasionner plus de bruits qu'à l'habitude. Afin de s'assurer que le bruit et les vibrations n'excèdent pas les limites permises, des outils de mesure seront mis en place et des prises de mesures seront effectuées en continu.

Horaires de travaux

Afin de terminer le creusage d'ici décembre 2020, l'horaire sera prolongé :

- Lundi au samedi, de 7h à 19h

Impacts des travaux

- **Stationnement** – La zone d'interdiction de stationnement sera agrandie aux abords du puits sud, dans l'arrondissement de Villeray--Saint-Michel—Parc-Extension, afin de permettre le chargement en toute sécurité du roc excavé dans les camions.
- **Interruption de l'alimentation en eau** – Des interruptions temporaires de l'alimentation en eau pourraient être requises durant les travaux. Les citoyens touchés seront prévenus 48 heures d'avance.
- **Piétons** – Les piétons pourront circuler en toute sécurité sur le trottoir et des signaleurs veilleront à assurer leur sécurité.
- **Circulation** – Des entraves à la circulation surviendront durant les travaux. Des chemins de détour seront mis en place accompagnés d'une signalisation appropriée. Des signaleurs veilleront aussi à assurer la fluidité et la sécurité de la circulation.
- **STM** – L'arrêt des circuits d'autobus qui desservent le secteur pourrait être déplacé ou annulé. Veuillez communiquer au 514 786-4636 pour en savoir plus ou consulter stm.info
- **Collectes des ordures et des matières recyclables** – Les horaires des collectes sont maintenus pendant les travaux. Identifiez vos bacs et poubelles afin de permettre leur retour devant votre bâtiment.

Les citoyens recevront des communications subséquentes pour les informer de l'évolution des travaux. La Ville est consciente des inconvénients que ces travaux pourraient occasionner et prend toutes les mesures nécessaires afin d'en minimiser les impacts.

La reprise des chantiers s'inscrit dans le cadre du plan de réouverture de différents secteurs économiques élaboré par le gouvernement du Québec et est déployée dans le respect des conditions de prévention recommandées par les autorités de santé publique du Québec.

INFO-TRAVAUX

Montréal 

Renseignements



514 872-3777 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 20 H 30 OU LE SAMEDI ET DIMANCHE DE 9 H À 17 H



EN DEHORS DE CES HEURES, VEUILLEZ COMPOSER LE 311 POUR UNE SITUATION NÉCESSITANT UNE INTERVENTION RAPIDE ET PRIORITAIRE



info-travaux@ville.montreal.qc.ca



www.ville.montreal.qc.ca/chantiers > section « Grands chantiers »

Localisation des travaux

